

Proposition de contrat post-doctorat

Initiatives citoyennes en faveur des transitions énergétiques et environnementales

Localisation : Unité mixte de recherche TREE (Transitions Énergétiques et Environnementales), CNRS/Université de Pau et des Pays de l'Adour

Responsable : Xavier Arnauld de Sartre (DR 2 CNRS)

Contexte et attentes du projet

La nécessité d'engager nos sociétés dans de profondes transitions énergétiques et environnementales semble enfin avoir été entendue par les acteurs institutionnels, politiques, voire privés. Certains acteurs de la société civile, vaste catégorie regroupant tout un ensemble d'acteurs qui ne sont ni du monde institutionnel ni du monde privé, sont en matière de transition énergétique porteuse de nombreuses initiatives, se sont depuis longtemps engagés en faveur de telles initiatives. Aux côtés des acteurs historiques des transitions, de nouveaux acteurs venus là encore de la société civile se sont mobilisés.

Depuis moins longtemps, mais de manière suffisamment massive pour ne pas relever uniquement d'effets d'aubaines ou de positionnement stratégiques, des innovations technologiques, organisationnelles, des politiques publiques, des plans locaux, etc., se développent pour assurer ces transitions. Ces initiatives peinent toutefois à rencontrer celles de la société civile, notamment parce que ces mondes ne se connaissent pas, se méfient les uns des autres, mais aussi parce que leurs propositions sont orthogonales.

L'objectif du post-doctorat que nous proposons est d'analyser des situations de rencontres – possibles, advenues, manquées – entre des initiatives venues de la société civile et celles du monde institutionnel. Afin de permettre la meilleure appropriation possible du sujet par la personne qui réalisera le post-doctorat, nous proposons aux candidats qu'ils établissent eux-mêmes un sujet de post-doctorat d'une durée de deux ans qui constituera la base du recrutement. La problématisation est libre, du moment qu'elle est fondée en géographie ou plus largement dans les sciences de l'espace, qu'elle participe aux débats contemporains autour des transitions et qu'elle puisse donner lieu à des publications de bon niveau.

En termes de terrain, les candidats doivent envisager un terrain dans le Sud Ouest de la France, voire dans les Pays de l'Adour ; une comparaison avec d'autres situations sera la bienvenue. S'ils ne connaissent pas de situations pouvant les intéresser dans la région d'affectation, il suffira d'indiquer le type de situation qui intéresse – nous nous chargerons d'identifier des terrains possibles.



UMR TREE

Institut Claude Laugénie
Domaine universitaire
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 72 53

<https://www.univ-pau.fr>

Contexte institutionnel

Localisé à Pau, le post-doctorat sera réalisé au sein de l'UMR TREE (Transitions énergétiques et environnementales). Cette unité mixte CNRS/U. Pau, qui sera créée au 1er janvier 2021, associe dans une même unité des géographes, des sociologues, des juristes et des économistes sur les questions des transitions énergétiques et environnementales. L'unité, qui vise une interdisciplinarité élargie vers les sciences biotechniques, est organisée autour de trois axes : régulation, innovations, territoires & sociétés. Le projet de l'unité pourra être adressé aux candidats sur demande.

Le laboratoire est partie intégrante du projet d'établissement Isite E2S UPPA (<https://e2s-uppa.eu>), qui organise une grande partie des forces vives du consortium E2S (UPPA, CNRS, INRIA, INRAE) autour de la recherche de solutions aux crises énergétiques et environnementales.

Le post-doctorant sera partie prenante du dispositif de la chaire *Territoires dans les transitions énergétiques et environnementales* (chaire TEEN : <https://www.univ-pau.fr/chaire-teen>), portée par Xavier Arnauld de Sartre, qui sera le responsable du post-doctorant. La chaire TEEN analyse la manière dont les projets de transition énergétique peuvent atterrir dans les territoires, en associant dans sa gouvernance des institutions de recherche [CNRS, U. Pau], le projet iSite E2S UPPA, des industriels [notamment Total et le Pôle Avenia], des aménageurs [la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne] et des collectivités territoriales. Ce dispositif permet d'avoir différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de transitions énergétique.

La chaire porte six thèses et deux post-docs qui traitent soit des dynamiques institutionnelles, soit des dynamiques privées, soit des innovations scientifiques pour les transitions énergétiques et environnementales. Le post-doctorat, dont les fonds proviennent du projet E2S UPPA [fonds publics donc], sera en charge de la partie Innovations sociales de la chaire. Il devra en outre assurer l'animation d'un séminaire mensuel de la chaire permettant de partager analyses et références bibliographiques.

Profil des candidat.e.s

Les candidat.e.s auront un doctorat en géographie, sociologie ou sciences politiques. Intéressés par les transitions énergétiques et environnementales, ils devront bien connaître les débats internationaux et avoir prouvé leur capacité à y participer.

Conditions matérielles

Le post-doctorant bénéficiera d'un CDD de deux ans d'un montant brut mensuel de 2699 euros, auxquels il faut ajouter 220 euros (correspondant à 64 heures d'enseignement qui seront demandées au candidat dans une des formations de l'université de Pau).

La résidence à Pau de la personne recrutée pendant la durée du contrat est une condition impérative.

Des frais de terrain sont pris en charge, et la personne recrutée pourra demander à bénéficier de travaux de stagiaires. Un budget adapté aux besoins sera à fournir.

UMR TREE

Institut Claude Laugénie
Domaine universitaire
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 72 53

<https://www.univ-pau.fr>

Dossier de candidature

Les dossiers sont attendus pour le 20 novembre 2020. Une audition aura lieu avant le 5 décembre pour un recrutement au 1^{er} janvier 2021. Le recrutement sera effectué par une commission composée de quatre membres.

Les dossiers devront comporter :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Un projet de 3 à 6 pages impliquant un chronogramme sur deux années, un plan de valorisation des travaux et un budget.

Pour la constitution du dossier, contact peut être pris avec le responsable de la chaire, Xavier Arnauld de Sartre (xavier.arnauld@cnrs.fr), auprès de qui le projet sera *in fine* déposé.



UMR TREE

Institut Claude Laugénie
Domaine universitaire
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 72 53

<https://www.univ-pau.fr>